

~ 1 ~

BULLETIN

MUNICIPAL



Le Bourg-Dun 2016

Site internet : le-bourg-dun.fr
dun@wanadoo.fr

Mail : mairie-bourg-dun@wanadoo.fr



LE MOT DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année, le moment est venu pour le Conseil Municipal de revenir à travers ce bulletin sur les différents projets conduits en 2015 et en préparation pour 2016. Avant cela, nous souhaitons vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année qui débute. Qu'elle puisse vous apporter le bonheur pour vous-même et vos proches. En ces temps parfois difficiles, que ces valeurs de proximité et d'écoute qui animent notre village grâce à l'engagement quotidien d'un grand nombre puissent continuer à éclairer notre chemin et nous guider vers plus de solidarité et contribuer ainsi au bien-vivre ensemble.

2015 aura vu essentiellement deux projets structurants pour notre village. Tout d'abord, la construction du Clos Saint Gilles sous maîtrise d'ouvrage Sodineuf. Les premiers locataires devraient entrer dans les lieux en ce début d'année 2016. Ce projet devrait nous permettre de répondre à la demande de logements dans notre village, stopper la baisse du nombre d'habitants et consolider nos bases fiscales grâce aux taxes d'habitations et aux impôts fonciers. Ce sera aussi un élément structurant pour la dynamique commerciale locale. C'est un nouveau quartier qui se crée et il appartiendra à chacun d'entre nous de contribuer à l'accueil de ces nouveaux habitants.

Le second projet et pas des moindres aura été la finalisation d'un ambitieux programme de restauration et de consolidation de l'église

Notre Dame. Ce sont plus de 700 000 euros de travaux qui auront été investis sur le côté Sud et Est du bâtiment. Rien n'aurait été possible sans le soutien de l'Etat, du Département de Seine-Maritime et de quelques subventions exceptionnelles (réserves parlementaires). Mais la souscription engagée (destinée à solliciter la participation de chacun à travers des mesures de déductions fiscales) et qui vient donc en déduction du financement communal, aura été un succès sans précédent. Ce sont 200 000 euros qui ont été collectés.

Cela fait de notre souscription la plus importante de Seine-Maritime. Elle traduit bien entendu votre attachement à notre patrimoine qui est un fil conducteur important dans notre village. Un grand merci à toutes celles et ceux qui y ont contribué ainsi qu'à ceux qui ont animé cette souscription à travers diverses initiatives tout au long de l'année. Fort de cette dynamique, une nouvelle souscription sera engagée dès 2016 pour préparer un dossier de restauration de la façade et des toitures côté Nord.

Enfin, pour l'année 2015, nous souhaitons également souligner la naissance d'une nouvelle association. Dans un contexte où beaucoup de village peinent à trouver des bénévoles, notre village peut s'enorgueillir de la création de « Bourg-Dun Festif ». On lui doit déjà les illuminations de Noël dans le village ainsi qu'une sortie à Amiens pour la visite du marché de Noël et de la cathédrale illuminée. C'est bien sûr aussi l'occasion pour le Conseil Municipal de remercier l'ensemble des

associations du village qui en font un territoire de vie, sans parfois la reconnaissance méritée. Leur engagement et leur désintéressement doivent être salués et reconnus.

En 2016, le projet éolien verra le jour et la production d'électricité devrait débuter avant l'été prochain. Ce sont 5 machines qui se dresseront dans nos plaines et finaliseront un dossier initié il y a plus de huit années.

2016 verra aussi des changements au niveau de notre commerce local. A la suite de la résiliation du bail du bar-épicerie et le refus de notre proposition, et à la demande des exploitants, la commune procédera à l'acquisition de l'établissement. Il sera cédé à de nouveaux gérants avec un nouveau projet. Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur ce dossier avec toutes les précisions nécessaires. Soyez assurés que toutes les décisions prises l'ont été et continueront de l'être dans l'intérêt de la préservation de notre tissu commercial. Le Conseil Municipal a décidé comme depuis longtemps d'être acteur de ce développement commercial et non pas spectateur.

Enfin, la réforme territoriale initiée par le Gouvernement conditionnera sans doute l'avenir de notre village dans de nombreux domaines. Notre Communauté de Communes « Entre Mer et Lin » se compose de 18 communes et de 5 300 habitants et devrait disparaître au profit d'une fusion avec la Communauté de la Côte d'Albâtre (Saint-Valéry en Caux – Cany-Barville). Dans un contexte de baisse des dotations et subventions publiques, ce projet était dans

son principe soutenu par vos élus depuis plusieurs années.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre (CCCA) exerce aujourd'hui de très nombreuses compétences (voiries, transports scolaires, etc...), dispose de fonds de concours pour accompagner des projets communaux, et finance des éléments structurants pour un territoire (école de musique, piscines, structures touristiques, etc...).

Des études seront menées en 2016 pour réfléchir aux compétences que pendra donc cette Communauté de Communes élargie et qui devrait voir le jour le 1^{er} Janvier 2017. Le travail de notre conseil ne sera plus évidemment le même dans le cadre de ce transfert de compétences et il nous faudra adapter notre fiscalité. A ce titre, pour l'année 2015, et malgré une restriction globale des dotations publiques, le Conseil Municipal a une fois de plus traduit son désir de maîtrise de la fiscalité locale, tout d'abord en étant attentif et rigoureux sur les dépenses et ensuite par le maintien des taux d'imposition communaux.

Nous avons pour habitude de vous rencontrer à la fin du mois de Janvier pour vous exposer ces projets à l'occasion de la cérémonie des vœux. Ce rendez-vous sera reporté au printemps, afin de pouvoir y associer les nouveaux habitants, qui nous rejoindrons notamment ceux du Clos Saint Gilles.

A bientôt et bonne lecture.

Ph. DUFOUR

LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

- Dépense totale des travaux 791 111 € TTC

- Recettes :

Etat : 290 629 €

Département : 131 114€

Réserves parlementaires : 22 000 €

Fondation Patrimoine : 14 519 €

Souscription : 200 000 €

TVA : 131 851 €

Les travaux sont terminés depuis le 20 Janvier 2016



LES TRAVAUX VOIRIES 2015

Route du Val St Denys

Trottoirs

Impasse du Paradis

Parking Mairie

Aires de croisement route du Beaufournier

Le budget voirie a été de 40 000 € en 2015

Seule l'impasse du
du Conseil Général



Paradis a bénéficié de subventions
et de l'Etat.

LE CLOS SAINT GILLES

La dénomination de ce lieu provient du site sur lequel s'est construit ce projet et qui est celui de l'ancienne Chapelle Saint Gilles.

14 maisons accueilleront des locataires (Sodineuf)

20 maisons ont été construites par l'entreprise Bouygues pour l'accueil des personnels travaillant à la centrale nucléaire de Paluel.

13 parcelles en accession à la propriété sont en vente. Les renseignements doivent être pris auprès de Sodineuf.

Cette mixité du projet devrait nous garantir son intégration dans notre village.

Les aménagements paysagers doivent évoluer pour une meilleure intégration paysagère.

C'est notre commune qui a financé l'apport des différents réseaux.

Les voiries nous seront transférées après réception des travaux.



ENFOUISSEMENT DU RESEAU HTA

ERDF prévoit à partir de la fin 2016, de déposer la ligne HTA et de procéder à son enfouissement. Il s'agit d'un projet important destiné à sécuriser l'approvisionnement d'électricité. Le futur tracé du réseau enfoui est connu. Seront concernés, la route d'Englesqueville, la rue d'Enfer et du Pont Blanc, la route du bas de Flainville et de Val St Denys et la RD 187. La ligne aérienne au dessus du Clos Saint Gilles et du Camping disparaîtront également.

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

(A.D.A.P)

La loi oblige les communes à réaliser un document recensant les différents bâtiments publics, les problèmes liés à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et le coût des mises aux normes.

La loi oblige aussi les communes à réaliser l'ensemble des aménagements pour la fin 2018.

Depuis plusieurs années, nous avons déjà entrepris de nombreux travaux (mairie, office du tourisme, bar-épicerie, boutique de lin...). Malgré cela, le coût reste encore important et ce sont plus de 150 000€ qui devraient être menés sur 3 ans. En l'absence de subvention, le défi restera difficile à réaliser.

Des choix et des priorités seront donc établis dans le budget 2016.



Un exemple
d'aménagement



LES INONDATIONS

La route d'Englesqueville a connu de façon récurrente des inondations boueuses. En Septembre 2013, c'est au tour de la route de Longueil au Hameau de Flainville.

Chargé de la lutte contre les inondations sur les communes de son territoire, le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Dun et de la Veules a lancé en 2014 une étude hydraulique afin de faire un état des lieux exhaustif et de faire des propositions techniques sur le secteur Saint Aubin Sur Mer – Englesqueville et sur Flainville. Les solutions techniques dépendent de la maîtrise des phénomènes d'érosion sur les parcelles agricoles.

C'est pourquoi une démarche de concertation avec tous les acteurs et en particulier avec ceux du monde agricole a été conduite en parallèle. Cette concertation a abouti, entre autre, à l'élaboration d'une charte rappelant les engagements de principe des uns et des autres. Des aménagements de type talus, fascines, haies sont prévus en plaine ; ce schéma précis d'aménagements est actuellement en cours d'élaboration. La mise en place de bandes enherbées en est un point-clé, représentant des surfaces non négligeables pour certaines exploitations.

De façon à soutenir cette mesure – indispensable pour éviter les coulées boueuses- une aide financière sera apportée aux agriculteurs suite à leur demande. Le Syndicat Mixte des Bassins Versants financera à hauteur de 400€/ha, et la commune du Bourg-Dun à hauteur de 350€/ha ; le Conseil Municipal du 5 Septembre 2015 a voté un budget annuel de 2 240€.

Cette dépense « préventive » devrait faire économiser à la commune les travaux divers de voirie et de nettoyage qui se sont élevés à plus de 50 000€ au total sur ces dernières années



QUEL AVENIR POUR NOS ECOLES ?

De nombreuses inquiétudes pèsent sur l'avenir de notre SIVOS (écoles). Aujourd'hui, il est constitué d'un regroupement de 5 communes (Blosseville – La Chapelle sur Dun – Sotteville sur Mer – Le Bourg-Dun – Veules les Roses). Ce sont environ 100 élèves qui sont scolarisés en son sein autour de 5 classes. La classe du Bourg-Dun accueille deux niveaux (CE2 et CM1).



L'Education Nationale nous a informé récemment son désir de voir à l'avenir des groupes scolaires (regroupement des classes à un endroit unique au lieu de l'éclatement actuel avec une classe dans chaque village). A cette annonce, s'ajoute la menace de fermeture d'une classe pour la prochaine rentrée scolaire au regard de la baisse globale des effectifs.

Malgré les programmes de constructions réalisés notamment sur le Bourg-Dun et Sotteville, il ne semble pas que l'Education Nationale soit disposée à maintenir les 5 classes actuelles. Le risque de voir des classes à 3 niveaux n'est donc pas écarté dans cette nouvelle organisation.

Enfin, le choix du lieu de fermeture n'est pas décidé et fait l'objet actuellement de différentes consultations.

La décision qui devra être prise sera de toute façon celle qui sera la meilleure pour l'enfant. Le Conseil Municipal et les parents d'élèves défendent le maintien de notre classe.

CABINET D'INFIRMIERES

Notre commune accueille depuis des années un cabinet d'infirmières libérales. Saluons la dernière arrivée en la personne de Lucie PUPIN (remplaçante), conseillère municipale dans notre commune.

Rappelons la présence d'un défibrillateur sur le mur du bâtiment (Route de Dieppe).



Défibrillateur



VOISINS VIGILANTS



Dans le cadre d'une politique d'entraide, de solidarité et d'écoute, nous avons intégré un réseau de mise en commun d'information grâce aux techniques modernes de communication.

Une réunion de présentation a eu lieu en juin dernier, il s'agit aussi d'un moyen pour vous transmettre des informations réglementaires dont nous disposons.

L'adhésion au dispositif est gratuite pour tous. Un référent a été désigné pour chaque secteur.

Le nombre d'abonnés reste toutefois insuffisant.

Rejoignez nous en contactant le 06.47.49.26.26 ou sur internet www.voisinsvigilants.org

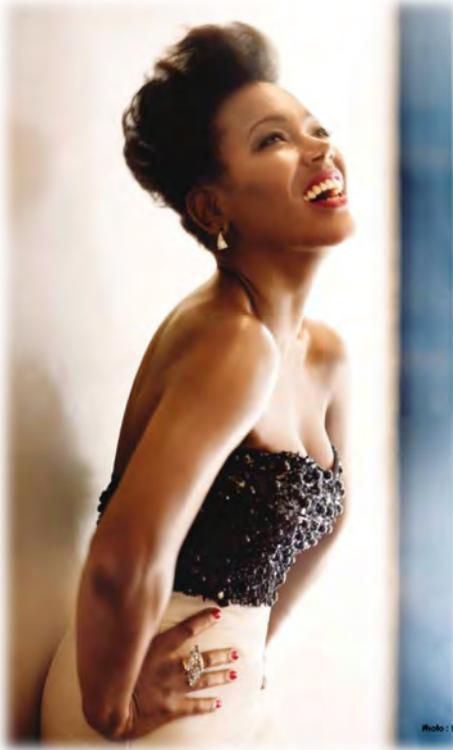
FIELD TRIAL

L'un des plus grand concours de chiens d'arrêt a lieu au Bourg-Dun et ce depuis 1933. La prochaine manifestation aura lieu les 12 et 13 Avril et devrait rassembler plus de 500 chiens. C'est évènement important pour notre village compte tenu des retombées financières pour nos commerçants et plus largement pour l'économie locale.



WEEK-END DE PAQUES

L'inauguration officielle des travaux de l'église aura lieu le Dimanche 27 Mars prochain à partir de 17h30. Le samedi sera consacré au travail des entreprises et à des visites guidées. Le lundi sera adapté pour nos jeunes, une chasse aux œufs sera organisée notamment.



Un concert exceptionnel sera proposé le dimanche soir à partir de 20h30. Notre commune accueillera le quartet de Jazz **LUIGI GRASSO** avec une célèbre invitée d'honneur **CHINA MOSES**. Elle est la fille de Dee Dee Bridgewater et parcourt le monde entier dans les plus grands festivals de jazz.

Le batteur sera Stéphane Chandelier, batteur également de Thomas Dutronc.

Un évènement à ne pas manquer !

L'entrée est fixée à 15 euros (il est préférable de réserver auprès de la mairie).

FOCUS SUR UNE ASSOCIATION DE NOTRE VILLAGE

A chaque publication du bulletin municipal, nous mettrons en avant une ou plusieurs associations, afin de vous la présenter et vous donner envie de la découvrir. Nous avons choisi « A.B.C CALLIGRAPHIE ».

C'est une petite association, dans un domaine artistique assez spécial, qui a 7 membres assidus, c'est-à-dire qui sont fidèles au cours mensuel. Seulement 2 stagiaires sont de la commune.

Le groupe se retrouve à la salle des Associations au Bourg-Dun chaque 2^{ème} samedi du mois.

La professeure, Armelle JONQUAY, est Calligraphe et Enlumineur reconnue depuis longtemps.

La découverte de la Calligraphie ne demande pas de connaissances spéciales, il suffit de suivre les indications et conseils de la maîtresse.

Le coût estimé est de 30€ par séance par personne et pour une séance d'une journée de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Le règlement en une fois coûte 80€.

Pour les débutants le matériel et les fournitures seront mis gracieusement à disposition.

Pour tout renseignement contactez Emmanuelle (Présidente) au 06.85.8 3.41.20 ou Alain (secrétaire) au 06.86.75.53.28.

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE ANATOLE LOTH

Rétrospective 2015

► PRINTEMPS DES POETES « Le poète voit rouge »

Du 14 mars au 25 avril 2015, en partenariat avec les élèves de la circonscription de St Valéry-en-Caux, l'exposition présentée portait la couleur de l'insurrection : **ROUGE**.



► EXPO PHOTOS « Bal(l)ade Irlandaise

Durant tout l'été, une exposition à partir des photos de Christian Borey, photographe amateur accompagnées de textes et ouvrages irlandais sélectionnés par l'équipe de la bibliothèque.



► THEATRE

Avec « Les Dits d'Ascalie » de Belbeuf
« Complètement toqués ??? » **Samedi 10 octobre 2015** – Salle R. Prouin d'après les « Dialogues » de Roland Dubillard... jubilatoire !



BIBLIOTHEQUE EN PRATIQUE

La bibliothèque est ouverte à toutes et tous.

Chaque lecteur inscrit peut emprunter : 4 livres ou revues + 3 CD audio + 3 DVD, soit un total de 10 documents pour une durée de 3 semaines.

Depuis juin 2015, un choix de 200 DVD est proposé en prêt aux lecteurs inscrits :

Comédies, drames, aventure, fantastique, policiers séries TV, animations jeunesse et adultes, théâtre et spectacles, musique, documentaires, films musicaux.

LES HORAIRES :

Le mercredi : 15h30 à 17h

Le jeudi : 14h30 à 17h30

Le vendredi : 16h30 à 18h

Le samedi : 14h à 17h

LES TARIFS :

Adultes : 6€/ an

Enfants jusqu'à 18 ans : gratuit

Connexion internet :

1 heure : 1€ ½ heure : 0.50 cts

De bonnes raisons pour venir nous rendre visite en 2016 !

NOUVEAUTE

Chaque jeudi soir, sur la place devant l'église « **Cabana Pizza** » vous propose ses délicieuses pizzas.

Pour toute commande, téléphonez au :
06.76.32.64.32



LA VIE ASSOCIATIVE DE

LA

COMMUNE

La commune du Bourg-Dun dispose de diverses associations, qui rendent dynamique notre village via les manifestations organisées tout au long de l'année.

Voici le récapitulatif de celles-ci

🕒 Festives :

- ▶ Le Comité des Fêtes
(Présidente : Mme AUBLE Christine) propose des festivités tout au long de l'année.
- ▶ Bourg-Dun Festif
(Président : Mme PUPIN Angélique) travaille en complémentarité et amitié avec le Comité des Fêtes.
- ▶ Les Campagn'Arts
(Président : M. BERNHEIM Marc)
- ▶ Le Téléthon
(Coordinatrice : Mme PUPIN Sylvie) propose des animations en Novembre et Décembre afin de récolter des fonds tous reversés à l'AFM.



🕒 Sportives :

- ▶ Le Club de foot ASCBD
Président : M. LEBORGNE Arnaud
(06.76.97.14.25)
- ▶ La lutte
(M. BORG Thierry 06.07.31.73.73)

Vous propose des initiations aux jeux de lutte, d'opposition, développement des capacités physiques et locomotrices permettant l'épanouissement de l'enfant, maîtrise de la violence et de *l'agressivité, apprentissage du respect de l'autre.*

Cours de lutte tous les lundis de 17h à 18h30 à la salle des fêtes du Bourg-Dun.

▶ Le Club de gym

Les cours ont lieu tous **les jeudis de 18h à 19h à la salle des fêtes du Bourg-Dun.** 20 € les 10 séances la 11^{ème} gratuite. 1^{er} cours d'essais gratuit.

🕒 Sociales :

- Le Club intercommunal des aînés

(Présidente : Mme RODRIGUEZ)



Les activités sont diverses : cartes, dominos, et autres jeux divers. Le goûter est le 3^{ème} jeudi de chaque mois à la salle des fêtes du Bourg-Dun.

➤ La Calligraphie

Chaque 2^{ème} samedi du mois de 10h à 16h30 à la salle des Associations.

ÉTAT CIVIL 2015



⊙ NAISSANCES :

- BUZOGANY Alice née le 2 mars
- DELELIS Georges né le 25 mars
- JOLLY Hugo né le 9 mai
- MERLEN Alice né le 22 août
-

⊙ MARIAGES :

- ANNONIER Simon et MOREAU Elodie : le 22 août
- CHAREYRE Cyril et BREM Audrey : le 12 juin
- FONTAINE Daniel et CARTESSE Véronique : le 20 juin
- LE MOAL Guillaume et CHAUVAC Stéphanie : le 25 avril
- MOISSON Gaëtan et PASQUIER Graziella : le 10 octobre
- VIDAL Thomas et FAUCON Pauline : le 3 juillet
-

⊙ DECES :

- M. CORDIER Micheldécédé le 19 novembre
- Mme DEMARAIS veuve PUPIN Luciennedécédée le 12 avril
- Mme LAURENCE veuve CRESSENT Henriettedécédée le 2 novembre
- Mme LEPORTIER épouse CORDIER Odiledécédée le 31 août
- Mme SIMON veuve HALBOURG Jeanninedécédée le 3 mai

INFORMATIONS PRATIQUES

⊙ DECHETTERIE DE BRAMETOT :

Du 1^{er} Avril au 31 Octobre :

- Lundi au Samedi : 9h-12h / 14h-19h
- Fermé le Jeudi et le Dimanche

Du 1^{er} Novembre au 31 Mars :

- Lundi au Mercredi : 14h-17h
- Vendredi : 10h-12h / 14h-17h
- Samedi : 10h-12h / 14h-18h



Nous vous rappelons, que l'usage des tondeuses, taille-haies et autres engins bruyants utilisés pour l'entretien des jardins, sont réglementés par des arrêtés.

Ces textes autorisent leur usage :

- du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- Le Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

⊙ SALLE RENE PROUIN

Tarifs :

- vin d'honneur ou réunion : 75 €
- le week-end : 195 €

30% d'arrhes à la réservation, caution de 150 € lors de la prise de clés rendue après état des lieux.

⊙ TENNIS

La commune dispose d'un terrain de tennis qui se situe Route de Luneray. Pour y avoir accès, un badge est vendu pendant les horaires d'ouverture de la Mairie.

Tarifs :

- Location à la journée : 10 € pour 2 badges.
- 40 €/ an par personne de la commune (gratuit pour les enfants de la commune)
- 75 €/ an par personne hors commune (adulte et enfant)

NUMEROS UTILES

Administration :

➤ Mairie (02.35.83.03.39)

Ouvert au public :

- Mardi 8h-12h / 14h-16h
- Mercredi et Jeudi 11h-12h
- Vendredi 16h30-18h30

➤ Agence Postale Communale

(02.35.84.19.55)

Ouvert :

- Mercredi au Vendredi 9h45-12h
- Samedi 9h45-12h / 14h-17h

Pratique :

➤ Bibliothèque (02.35.83.86.39)

Ouvert :

- Mercredi 15h30-17h
- Jeudi 14h30-17h30
- Vendredi 16h30-18h
- Samedi 14h-17h

Tarifs : - 6€/An pour les adultes

- Gratuit pour les – 18 ans

➤ Office du Tourisme

(02.35.84.19.55)

Ouvert :

Hors saison :

- Mercredi au Vendredi : 9h45-12h
- Samedi : 9h45-12h / 14h-17h

En saison :

- Mercredi au Samedi : 9h30-12h30 / 14h-18h

➤ Camping (02.35.83.10.44)

Services :

➤ Association Inter'Actif

(02.35.85.47.70)

➤ Infirmière

- Mme HOVINE Véronique
(02.35.06.05.72)
- Mme OFFROY Valérie
(06.10.44.54.95)

Commerçants :

➤ Boulangerie (02.35.86.42.39)

➤ Epicerie / café bar tabac (02.35.83.05.28)

➤ Antiquités (02.35.40.48.67)

Hors saison :

vendredi au lundi : 11h-19h30

En saison :

tous les jours : 11h-19h30

➤ Auberge du Dun (02.35.83.05.84)

➤ Isalin (06.75.52.52.33)

Du mardi au Vendredi : 14h15-18h30

Samedi : 10h-12h15 / 14h30-18h30

Dimanche : 15h-19h

➤ La Ferme de La Chapelle St Julien (02.35.83.00.58)

Ouverture d'Avril à Octobre

Samedi et Dimanche matin

Artisans

➤ Peinture (02.35.50.29.47)

M. PUPIN Romain

➤ Menuiserie (02.35.84.26.23)

M. GOUVERNET Emmanuel

➤ Elagage – entretien espaces verts:

M. PREVOST Philippe

(06.75.90.16.37)

➤ Ebénisterie (02.35.04.19.50)

M. DIXON